

Demande d'emplacement PMR

Je soussigné(e) Monsieur/Madame

.....

PMR (Personne à mobilité réduite)

Parent responsable de la PMR (si le demandeur n'est pas domicilié à la même adresse que le PMR, il devra fournir un certificat de résidence)

Autre

.....

Souhaite par la présente introduire une demande pour l'obtention d'un emplacement PMR, devant son domicile et ce pour la PMR :

M/Mme (Nom, Prénom de la PMR)

Nom :

Prénom :

Domicilié(e)

.....

à 1060 Saint-Gilles

N° téléphone de la PMR et/ou du responsable :

.....

Je déclare sur l'honneur que :

- La PMR ne possède pas de garage
- La PMR présente un handicap impliquant de très sérieuses difficultés à se déplacer et se déplace à l'aide de (précisez): béquilles, déambulateur, chaise roulante, autre:

.....

Joindre en annexe copie des documents suivants :

- Carte d'identité de la PMR recto/verso
- Carte d'identité du/de la demandeur.se recto/verso (si le demandeur n'est pas domicilié à la même adresse que le PMR, il devra fournir un certificat de résidence)
- Carte PMR recto/verso
- Permis de conduire du/ de la conducteur (PMR ou cohabitant)
- Attestation d'handicap émanant du SPF Sécurité sociale
- Certificat d'immatriculation du véhicule recto/verso

En signant le présent document, j'affirme sur l'honneur que la déclaration est sincère et complète et confirme connaître les modalités d'utilisation de la carte.

DATE :

.....

(signature)

Modalités d'utilisation de la carte

La carte est strictement personnelle. Elle ne peut être utilisée que lorsque la PMR est transportée dans le véhicule qui est mis en stationnement ou lorsque la PMR conduit elle-même le véhicule.

En cas d'usage abusif, la carte peut être retirée par un agent qualifié et renvoyée à la Direction Générale des Personnes handicapées. Cette administration peut décider de garder la carte de stationnement durant les 6 mois qui suivent le retrait de la carte. Les emplacements PMR ne sont pas nominatifs, ce qui signifie que tout titulaire d'une carte PMR peut y stationner.